

Conseil Municipal du Mardi 14 décembre 2021

à 18h30

Madame Dominique DAUSSE excusée, Monsieur Albert WALKER, donne pouvoir à Gérard BRUN

1°/ Approbation du compte rendu du 08 juin et du 14 septembre.

2°/ Eboulement :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. le Préfet de la Haute-Savoie concernant le classement du sinistre en état de catastrophe naturelle. Les travaux de stabilisation sont en grande partie terminés. Le retour des habitants des deux barres d'immeubles situées dans la partie haute du terrain a été autorisé le 3 décembre dernier, comme vous le savez. Le bâtiments So Green reste en attente.

3°/ Finances :

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ouvrir des crédits pour pallier aux dépenses imprévues.

Monsieur le Maire demande de valider les emplois contractuels de la commune soit 2 agents techniques à temps plein et 1 agent d'animation et propose de créer un poste contractuel pour l'école.

Le contrat de leasing de notre balayeuse arrivant à échéance, il a été demandé une nouvelle étude aux Etablissements Daniel PERIE pour changer la balayeuse pour une plus performante. Actuellement le contrat de location est de 1 919.76€ par mois pour une durée de 5 ans. Ce contrat arrive à terme, la nouvelle machine proposée sous la même forme de financement coûterait 1 681€ par mois pour une durée de 5 ans avec une reprise de 20 000€.

Nous avons reçu hier l'attribution des fonds genevois pour 2021. Il s'élève pour notre commune à 435 044€. Pour l'année 2020 : 447 525€ soit une baisse de 12 481€.

3°/ Travaux :

Grenailage : les travaux de grenailage ont été exécutés sur l'ensemble de la place. Le résultat est satisfaisant : l'opération sera renouvelée régulièrement.

Tennis : Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la réunion des travaux qui s'est tenu au tennis sous la présidence de Madame Nathalie GOUY-PAILLIER. Des travaux urgents sont à mettre en œuvre.)

Le devenir du tennis couvert d'Archamps-Bossey fait actuellement l'objet de discussion avec le SMAG.

Sécurité routière : Madame Ingrid MADOEUF a réalisé une étude approfondie concernant une réflexion globale de la sécurité sur la commune. Il devient urgent de tout mettre en œuvre pour réaliser ces travaux. Présentation par M. Ingrid MADOEUF suite à notre dernière rencontre.

Urbanisme : PLU : nous avons reçu le décompte des surfaces que la Communauté de Communes revendique, il a été transmis au bureau AXE pour application.

4°/ Ecole :

Le conseil d'école s'est tenu lundi 8 novembre. Quelques points concernant l'organisation de la garderie et de la cantine sont à revoir (trop d'enfants à la charge d'une seule personne sur le temps de repas des grands ainsi que pour la garderie du soir). Le Portail famille a été installé en mairie et sera en service auprès des parents pour les réservations cantine et garderie à partir de janvier.

5°/ Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu malgré notre demande de report. La rémunération des agents sera conforme à la réglementation. A ce jour nous n'avons que 2 agents recenseurs : M. Karl ULMER et Mme Isabelle MAITRE.

6°/ Divers

Modification du bail de location de l'esthéticienne qui change le nom de sa société : un nouveau bail sera reconduit dans les mêmes conditions.

Mail de Mme Nour CHAABANE (transféré par mail à tous les membres du conseil). Le goûter prévu par l'APE est annulé.

Colis des personnes âgées.

Arbre de Noël de l'école.

Croix de Pierre Grand : nous avons eu la visite de Michel BRAND représentant de la Salévienne qui nous a informé qu'à Pierre Grand il existait une croix en bordure de l'ancienne nationale. Le Conseil Municipal décide de sa réfection.

Bossey le 15 Décembre 2021

Le Maire

Jean-Luc PECORINI

